

ARCHIVES DES ACTUALITES DE 2025

Intempéries : conseils et recommandations

L'Hérault vient de basculer en **vigilance rouge pour crues**. Le département reste par ailleurs en **vigilance orange pour pluie-inondation**. La commune de Cabrières ne compte pas parmi les secteurs les plus délicats en ce moment.

Toutefois, au regard des fortes précipitations annoncées, **des perturbations locales (ruissellements, routes inondées) sont possibles**.

Il est demandé à chacun de **limiter ses déplacements** et de **faire preuve de la plus grande prudence**.

Restez informés : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

Horaires de la mairie – Vacances de Noël

Pendant les vacances de Noël (du 22 décembre 2025 au 5 janvier 2026), la mairie de Cabrières sera ouverte uniquement :

Lundi 22 décembre, de 8h30 à 12h30

Lundi 29 décembre, de 8h30 à 12h30

La mairie sera fermée tous les autres jours durant cette période.

Reprise des horaires habituels à compter du lundi 5 janvier 2026.

Médiathèque – Ouvertures de fin d'année

La médiathèque municipale sera ouverte aux horaires habituels :

Lundi et mardi 22 et 23 décembre

Lundi et mardi 29 et 30 décembre

Les horaires habituels d'ouverture de la médiathèque reprendront également à partir du lundi 5 janvier 2026.

Recrutement – Policier adjoint (1^{re} session 2026)

La campagne de recrutement pour les policiers adjoints – 1^{re} session 2026 est ouverte du 22 décembre 2025 au 23 janvier 2026.

Vente de coquillages – Spécial Noël

Une vente de coquillages spéciale fêtes de fin d'année aura lieu :

Mardi 23 décembre à la cave de l'Estabel

Recensement de la population :



Cette année, la commune de Cabrières réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026 et jusqu'au 14 février 2026

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur,

Florian Balestro, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Chaque logement aura ses codes d'accès. **Afin de traiter les informations dans un délai court, il vous sera demandé de répondre dans les deux jours qui suivent la réception de votre document.**

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 26 janvier 2026 ?

Contactez Sandrine Cullié ou venez la rencontrer à l'agence Postale. Elle est chargée de la coordination du recensement de la population sur notre commune. Elle travaillera avec l'agent recenseur, Florian Balestro. Ils vous remettront votre formulaire et répondront à toute demande.

Si vous avez des difficultés pour accéder au questionnaire par internet, un ordinateur est à votre disposition à l'agence postale. Il vous suffit d'avoir votre notice internet et Sandrine vous aidera si vous le souhaitez.

Vous pouvez aussi remettre vos questionnaires sur papier à l'agence postale.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter

Sandrine Cullié directement à l'agence postale communale,

ou par téléphone au 04 67 44 03 69 ou par mail à ap.cabrieres-herault@laposte.fr.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Actualités de l'agence postale communale

Planning des jours d'ouverture et de fermeture

Pour information, voici un tableau annonçant les jours d'ouverture et de fermeture pour la fin décembre et le mois de janvier :

Jours d'ouverture	Jours de fermeture
Samedi 20 décembre	
lundi 22 décembre	
mardi 23 décembre	du mercredi 24 décembre au mardi 30 décembre inclus
le mercredi 31 décembre	
le vendredi 2 janvier	
Le samedi 3 janvier	
Le lundi 4 janvier	Le mardi 6 janvier Le samedi 10 janvier Le mardi 13 janvier Le samedi 24 janvier

Du 24 décembre au 30 janvier les colis et courriers recommandés seront à retirer au bureau de poste de Clermont en ville.

Se munir de son avis de passage et d'une pièce d'identité.

Si le destinataire souhaite donner procuration à quelqu'un pour retirer l'objet suivri à sa place, remplir la procuration au dos de l'avis de passage, et fournir l'avis de passage et sa pièce d'identité à la personne désignée qui devra aussi justifier son identité.

Augmentation des tarifs postaux

Les timbres vont augmenter au 1er janvier.

Pensez à faire vos stocks au plus tard le 31 décembre.

Vous ferez une économie de 0.13 € par timbre pour les plis de moins de 20 g pour le tarif courant Lettre verte, soit le carnet de 12 timbres à 16.68 € au lieu de 18.24 € en 2026, et de 0.15 € par timbre pour le tarif international, soit le carnet de 6 timbres à 12.60 € au lieu de 13.50 €.

Almanachs de La Poste:

Le facteur vous propose le calendrier 2026. Ceux qui n'ont pas eu l'occasion de le rencontrer peuvent venir s'en procurer un à l'agence postale s'ils le souhaitent.

Actions pour l'école

L'école expose ses créations de Noël à l'agence postale. Toutes les décos sont en vente.

L'argent récolté servira en partie à l'organisation de différentes actions pour l'école.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

A bientôt dans votre agence postale...

Retour en image sur la visite du ministre de la ruralité le 15 novembre 2025

<https://www.herault-tribune.com/articles/a-cabrieres-le-ministre-michel-fournier-voit-dans-la-mine-prehistorique-un-moteur-davenir/>



Prochaines animations et cérémonies

11/11 : La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 10h30 au cimetières des Crozes et à 11h au monument aux morts de Cabrières. Un verre de l'amitié suivra la cérémonie

15/11 : Balade à la découverte des oiseaux de Cabrières de 9h30 à 12h30 avec le Grand Site Salagou Mourèze, gratuit, inscription sur <https://www.grandsitesalagoumoureze.fr/contactez-nous/>

15/11 à 14h30 à la médiathèque : Conférence et exposition « Le Drone en archéologie » par Vincent Lauras archéologue et l'association Grec. Inscription sur <https://marketplace.awoo.fr/667/Product?reference=LOV034000066720250724133200>

23/11 : Ronde de l'Estabel, course vtt à la cave de l'Estabel

30/11 : marché de Noel avec l'association des parents d'élèves de 9h à 14h au caveau de l'Estabel

04/12 : Spectacle Jazz Magic à la salle des fêtes à 18h et 21h avec le [théâtre le Sillon](#)

07/12 : Concert de Noël à 17h à la salle des fêtes avec la chorale de la Gloriette

14/12 : Loto à la salle des fêtes à 16h avec l'association des parents d'élèves

08/01 : Cérémonie des voeux à la population à 19h à la salle des fêtes

Don de bois : Du bois est disponible sur le parking situé au niveau du pont de Clermont. Ce bois a été retiré de la Boyne dans le cadre des travaux effectués par la Communauté de communes du Clermontais dans le cadre de la compétence GeMaPI

Ouverture de la mairie

Les vacances de la Toussaint auront lieu du samedi 18 octobre au dimanche 2 novembre.

Durant cette période, la mairie vous accueille :

Lundi 20/10 : 8h30 – 12h30

Mercredi 22/10 : 13h30 – 16h30

Lundi 27/10 : 9h – 12h

Vendredi 31/10 : 8h30 – 12h30

Fermé en-dehors de ces jours et horaires.

Animations à la médiathèque

Ne manquez pas les prochains rendez-vous à la médiathèque :

Mardi 14/10 – 18h30 : Projection surprise

Pour enfants à partir de 5 ans et adultes – Venez découvrir un film mystère !

Mercredi 15/10 à partir de 10h30 : Temps jeux

C'est l'heure de jouer ! Plusieurs dizaines de jeux à découvrir et à essayer. En partenariat avec l'association Homo Ludens.

Adultes et enfants à partir de 3 ans (accompagnés).

Vendredi 17/10 – 16h30 : Bibliothèque hors les murs à la sortie de l'école

Histoires pour les enfants dès 3 ans, en même temps que la vente de gâteaux de l'association des parents d'élèves.

Samedi 18/10 de 10h30 à 11h30 : Club lecture

Autour d'un café ou d'un thé, échanges en toute simplicité sur nos lectures du moment. Curieux, passionnés ou lecteurs occasionnels : vous êtes les bienvenus !

Vendredi 17/10 : vente de gâteaux de l'association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves de Cabrières vous propose une vente de gâteaux à la sortie de l'école.

Les fonds récoltés permettront de soutenir les projets de l'école tout au long de l'année.

Accueil Ados : des animations pour qu'autonome ne rime pas avec monotone !

Pour les vacances d'automne, le service Jeunesse du Salagou Cœur d'Hérault va faire fuir l'ennui pour les ados du territoire avec des activités ludiques et sportives tout au long de la semaine. Au programme : de la bonne humeur, des jeux, des sorties, des soirées et quelques surprises !

CONTACT ET INSCRIPTION :

– via le Portail Familles : <https://cc-clermontais.portail.letat-familles.fr/>

– ou auprès de notre Espace Jeunesse : Place Jean-Jaurès à Clermont l'Hérault – 06 79 85 18 65 – pole.ados@cc-clermontais.fr

Vendredi 31 octobre – Fête d'Halloween de l'APE

L'association des parents d'élèves organise sa traditionnelle fête d'Halloween !

Rendez-vous à 17h au monument aux morts pour un grand défilé costumé dans le village, avec récolte (potentielle !) de bonbons chez les habitants.

À 19h, concours de déguisements à la salle des fêtes jusqu'à 21h.

Ouvert à tous – les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

> Les Cabriérois qui souhaitent figurer sur le parcours des petits chasseurs de bonbons peuvent récupérer un ballon signal à accrocher devant chez eux. Disponibles à l'épicerie, à la mairie, à la médiathèque ou auprès de l'APE !

Permanence cantonale : Une permanence des conseillers départementaux aura lieu le mercredi 15 octobre de 10h à 12h en mairie

Travaux :

Les travaux de goudronnage des rues de la Place, du Mas de Rigaud, du Trescol et de la Couumbo auront lieu la semaine du 22 au 26 septembre

Les travaux d'enfouissement de la ligne basse tension se poursuivent durant tout le mois de septembre et octobre.

Campagne annuelle de relevé des compteurs d'eau

CAMPAGNE ANNUELLE RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU

*La relève des compteurs d'eau est en cours sur votre commune.
Elle se déroule de septembre à début décembre.*

Comment ça se passe ?

- > Radio-relève : réalisée à distance, aucun accès nécessaire.
- > Relève manuelle : effectuée par les agents du Pôle Intercommunal de l'Eau (PIE) ou par l'entreprise GODIN.

À savoir

- > Les agents sont munis d'une carte d'accréditation : n'hésitez pas à la demander.
- > Merci de faciliter l'accès à votre compteur (débroussaillage, déencombrement...).
- > En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Pourquoic'est important ?

- > Une facturation au plus juste
- > Un suivi de l'état de votre compteur
- > La détection des fuites éventuelles

*Les factures de solde de l'année 2025 seront envoyées
au plus tard le 15 décembre.*

Pôle intercommunal de l'Eau, Salagou Cœur d'Hérault

1418 avenue de la Salamane - 34800 Clermont l'Hérault

> Accueil du public physique : Lundi au jeudi de 8h à 12h30 | Vendredi de 8h à 12h
> Accès du public téléphonique : Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h30 | Vendredi de 8h à 12h | Lundi, mercredi et jeudi de 14h à 17h

eau.assainissement@cc-clermontais.fr | ☎ N° Vert 0 805 295 715 | www.cc-salagou.fr

06/09 : CCAS – Atelier confection de décos

En préparation de la *Semaine bleue* et d'*Octobre rose*, le CCAS de Cabrières cherche des volontaires pour aider à la confection de décos.

RDV samedi 6 septembre à 10h à la médiathèque de Cabrière (munis de vos ciseaux créateurs si vous en avez !)

Entretien végétation à proximité du domaine public

Nous vous rappelons que **les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie)**.

Le maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police qu'il détient, peut imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies, voire de procéder à « *l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents* ».

Animaux en divagation

Des animaux (chiens) sont encore régulièrement retrouvés en divagation sur le territoire de la commune.

Nous vous rappelons qu'en tant que propriétaire d'un animal, vous êtes responsable des dommages qu'il peut causer qu'il soit sous votre garde ou qu'il se soit égaré ou échappé.

Il est interdit de laisser divaguer votre animal. Si des animaux continuaient à errer dans le village, nous devrons faire intervenir la fourrière.

Collecte et bacs

Pour toute question, vous pouvez directement contacter le service collecte : 04 67 96 16 27 – service.collecte@cc-clermontais.fr

Nous vous rappelons que nous sommes tous tenus de ne laisser les containers gris et verts que le temps nécessaire à la collecte des déchets :

- Dépôt au point de regroupement la veille du jour prévu pour la collecte des déchets concernés à partir de 16 heures,
- Récupération dans la journée de la collecte au plus tard à 20 heures.

En cas d'infractions à cette règle, le service collecte de la Communauté de communes est habilité à saisir les bacs, voire à sanctionner les propriétaires concernés par l'établissement d'une contravention.

Reprise des jours et horaires d'ouverture habituels en déchèterie

Les déchèteries à destination des particuliers ont repris leurs jours et horaires d'ouverture habituels :

- à Aspiran, Clermont l'Hérault, Gignac, Lodève, Montarnaud et Le Pouget : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h15
- à Montpeyroux : du mardi au samedi de 14h à 17h15
- au Caylar : les mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h
- à Octon : les mercredi et vendredi de 9h à 12h

Attention : **Le mercredi 10 septembre 2025, le fonctionnement des services du Syndicat Centre Hérault sera perturbé.** Seule la déchèterie d'Aspiran sera ouverte aux horaires habituels. Les autres déchèteries seront fermées toute la journée.

Biennale du Grand Site

Tous les mois, le Grand Site met en lumière les animations prévues autour de ses thématiques phares : géologie, biodiversité, agriculture, histoire récente... Ou qu'est-ce qui fait l'esprit de ces lieux ?

Dans le cadre du projet *Paysages en partage*, (re)découvrez les paysages exceptionnels du Grand site sous toutes leurs coutures et de toutes les manières : balades commentées, ateliers participatifs, lectures de paysages, événements thématiques...

Risques d'inondations : ayons les bons réflexes

En France, le risque d'inondation est le premier risque naturel par l'importance des dommages qu'il provoque, le nombre de communes concernées, l'étendue des zones inondables et les populations

résidant dans ces zones. La zone la plus exposée en métropole est la zone méditerranéenne, concernée par un phénomène de pluies intenses pouvant provoquer des inondations soudaines principalement d'août à décembre. Ayons les bons réflexes.

Communauté de communes du Clermontais : offres d'emplois

La CCC recrute sur plusieurs postes.

> Plus d'infos : <https://www.cc-salagou.fr/publications-2/offres-demploi/>

Bilan de mandat au 25 août 2025 : l'équipe municipale vous propose de découvrir son bilan de mandat 2020-2025. Les prochaines élections municipales auront les 15 et 22 mars 2026.

BILAN MANDAT 2020 2026v3

Rentrée scolaire le 1er septembre à 8h30

Collecte et bacs

Pour toute question, vous pouvez directement contacter le service collecte : 04 67 96 16 27 – service.collecte@cc-clermontais.fr

Nous vous rappelons que nous sommes tous tenus de ne laisser les containers gris et verts que le temps nécessaire à la collecte des déchets. Pour rappel, l'usager assure par ses propres moyens le portage du bac au point de regroupement la veille du jour prévu pour la collecte des déchets concernés, à partir de 16 heures, et le récupère dans la journée de ce passage au plus tard à 20 heures. En cas d'infractions à cette règle, le service collecte de la Communauté de communes est habilité à saisir les bacs, voire à sanctionner les propriétaires concernés par l'établissement d'une contravention. Merci de nous aider à garder notre village propre et agréable.

Vigilance feu

En raison de conditions météorologiques particulièrement défavorables, le département est placé en risque feux de forêts très sévère. Soyez vigilants !

Accueils de Loisirs : inscriptions périscolaires pour la rentrée 2025/2026

Avis aux parents d'élèves : les démarches pour inscrire votre enfant au périscolaire (matin, midi, soir) pour la rentrée 2025/2026 sont toujours ouvertes.

Pour toute question ou difficulté, veuillez contacter :

- Pôle Petite Enfance, Jeunesse et Sports / Service Jeunesse : 04 67 88 95 50 (Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h) / portail.famille@cc-clermontais.fr

> Plus d'infos : <https://urlr.me/ZS6jDw>

CCAS – Collecte de tissu

En préparation de la *Semaine bleue* et d'*Octobre rose*, le CCAS de Cabrières collecte des tissus roses et bleus (chiffons, habits, serviettes...) afin de confectionner des décos.

Vous pouvez déposer vos dons en mairie et en médiathèque pendant les heures d'ouverture.

Communauté de communes du Clermontais : offres d'emplois

La CCC recrute sur plusieurs postes.

> Plus d'infos : <https://www.cc-salagou.fr/publications-2/offres-demploi/>

30/08 : Soirée de clôture de saison estivale – Bar le Vissou

Le Bar Le Vissou vous attend le 30 août pour sa soirée de clôture de saison estivale.

Réservations au 06 82 51 97 71 ou contact@levissou.fr

Travaux d'enfouissement de la ligne basse tension située le long de la Boyne et traversant le village : Les travaux d'enfouissement de cette ligne font durer jusqu'à la fin de l'année. Nous vous prions de respecter les mises en place de déviation et de stationnement durant la durée des travaux

Fête de la chasse le samedi 16 août au stade à partir de 19h et loto à la salle des fêtes à 17h

Secrétariat de mairie : Du 4 au 17 août, le secrétariat de mairie ne sera ouvert au public que le lundi 4 et 11 août de 9h à 12h. Les dossiers d'urbanisme ne seront pas acceptés durant cette période.

18/07 – 06/08 : Travaux rue de l'égalité

Des travaux engagés par Enedis auront lieu rue de l'égalité du 18 juillet au 6 août.

> Circulation interdite rue de l'égalité pendant toute la durée des travaux. Déviation par le parking Malafosse.

> Interdiction de stationner sur le parking Malafosse pendant toute la durée des travaux.

Merci pour votre aide et votre compréhension

25/07 : Secrétariat mairie – Fermeture exceptionnelle

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé le vendredi 25 juillet 2025.

Collecte et bacs

Nous vous rappelons que pour toute question, vous pouvez directement contacter le service collecte : 04 67 96 16 27 – service.collecte@cc-clermontais.fr

Mas Julou : horaires d'ouverture

Le Mas Julou vous accueille tous les jours de 18h à 19h (sauf lundis et autres exceptions...)

18/07-06/08 : Travaux rue de l'égalité

Des travaux engagés par Enedis auront lieu rue de l'égalité du 18 juillet au 6 août.

> Circulation interdite rue de l'égalité pendant toute la durée des travaux. Déviation par le parking Malafosse.

> Interdiction de stationner sur le parking Malafosse pendant toute la durée des travaux.

Merci pour votre aide et votre compréhension

Collecte et bacs

Nous vous rappelons que pour toute question, vous pouvez directement contacter le service collecte : 04 67 96 16 27 – service.collecte@cc-clermontais.fr

Vigilance feu

En raison de conditions météorologiques particulièrement défavorables, le département est placé en risque feux de forêts très sévère. Soyez vigilants !

Canicule et vagues de chaleur

La chaleur s'est atténuée dernièrement mais nous vous rappelons de rester vigilants tout au long de l'été.

Les premiers effets des fortes chaleurs sont les maux de tête, les crampes et les nausées.

Pour se protéger, restez au frais, buvez de l'eau et évitez les efforts et déplacements inutiles aux heures les plus chaudes.

En cas de besoin, consultez votre médecin traitant ou trouvez un lieu de soins proche de chez vous sur <https://www.sante.fr/>

En cas d'urgence :appelez le 15

Pour vous inscrire ou faire inscrire un de vos proches sur le registre de veille du CCAS : 04 67 96 07 96

Réflexes anti-moustiques

Même si aucune mesure de protection n'est efficace à 100%, c'est la somme de mesures individuelles et collectives qui permet de faire diminuer le risque de présence de ces moustiques.

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner :

- Petits détritus, encombrants, déchets verts...les pneus usagés peuvent être remplis de terre si vous ne voulez pas les jeter.
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer ou remplir de sable les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.
- Couvrir les petites piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.).

Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes :

- Débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, élaguer les arbres, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage), entretenir votre jardin.

16/07 : Médiathèque – atelier créatif jeunesse

Atelier cartes postales

Colle, décore, écris... et envoie du bonheur pour les vacances !

> Plus d'infos : <https://www.facebook.com/mediathequeCabrieres34/>

18/07 : Cinéma en plein air

Venez (re)découvrir *Le Secret de Khéops* sous les étoiles ! Installez-vous confortablement avec votre chaise pliante ou votre transat. Buvette & petite restauration sur place a partir de 19h30. Un moment convivial à ne pas manquer !

21h30 – Projection à la tombée de la nuit

Jardin public

5€ l'entrée – Billetterie sur place dès 20h30

Retour des Quinzaines aquatiques au Centre Aquatique du Clermontais

Cet été, quatre sessions de « Quinzaine Aquatique » viennent rythmer les vacances au Centre Aquatique du Clermontais. Consacrées aux enfants nés entre 2012 et 2018, elles se dérouleront jusqu'au 29 août 2025.

> Plus d'infos : www.cc-salagou.fr/actualites/quinzaines-aquatiques-2025

Inscriptions au transport scolaire 2025 – 2026

Les inscriptions pour le transport scolaire de l'année 2025-2026 sont ouvertes jusqu'au 31 juillet 2025.

Inscriptions directement en ligne : <https://www.herault-transport.fr/lignes-scolaires/inscriptions>

CCAS – Collecte de tissu

En préparation de la *Semaine bleue* et d'*Octobre rose*, le CCAS de Cabrières collecte des tissus roses et bleus (chiffons, habits, serviettes...) afin de confectionner des décos.

Vous pouvez déposer vos dons en mairie et en médiathèque pendant les heures d'ouverture.

Accueils de Loisirs : les inscriptions périscolaires pour la rentrée 2025/2026 sont ouvertes !

Avis aux parents, les démarches pour inscrire votre enfant au périscolaire (matin, midi, soir) pour la rentrée 2025/2026 sont désormais ouvertes.

> Plus d'infos : <https://urlr.me/ZS6jDw>

Jeunesse : la Communauté de communes recrute pour la rentrée

Afin de renforcer les équipes de son service Jeunesse à la rentrée 2025/2026, notre Communauté de communes recrute ! Plusieurs postes sont à pourvoir au sein des Accueils de Loisirs du territoire.

> Plus d'infos : <https://urlr.me/VCDyxz>

Communauté de communes du Clermontais : offres d'emplois

La CCC recrute sur plusieurs postes.

> Plus d'infos : <https://www.cc-salagou.fr/publications-2/offres-demploi/>

Bar Le Vissou : programme des animations de juillet

Juillet s'annonce bien animé au Bar Le Vissou !

Toutes les infos : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61573003072418>

Cinéma en plein le vendredi 18 juillet à partir de 19h30 au jardin public, buvette et petite restauration, à 21h30, projection du film Le secret de Khéops en partenariat avec le cinéma Alain Resnais. Prix de la séance : 5€, venez avec votre chaise ou transat pour profiter de la soirée

Lutte contre le moustique tigre : geste à suivre pour s'en protéger

LES BONS REFLEXES ANTI-MOUSTIQUES PRES DE CHEZ SOI

Limiter la prolifération des moustiques tigres : c'est possible mais c'est un effort et un défi collectif



Le moustique tigre ne vole pas très loin : environ 150 mètres autour de son lieu de naissance. S'il est présent chez vous, c'est probablement qu'il est né tout près. Même si aucune mesure de protection n'est efficace à 100%, c'est la somme de mesures individuelles et collectives qui permet de faire diminuer le risque de présence de ces moustiques et donc de transmission de maladies.

Le moustique tigre se développe principalement dans les zones urbaines et périurbaines, à proximité des habitations. Il pond ses œufs dans de **petites quantités d'eau stagnante**, souvent dans des contenants créés par l'homme. Sans eau stagnante, pas d'élosion... et donc pas de moustiques ! Ces actions sont aussi à mener au sein des entreprises et des collectivités et sur la voie publique.

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner :

- Petits détritus, encombrants, déchets verts...les pneus usagés peuvent être remplis de terre si vous ne voulez pas les jeter.
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer ou remplir de sable les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.
- Couvrir les petites piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.).

Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes :

- Débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, élaguer les arbres, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage), entretenir votre jardin.

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2
www.ocitanie.ars.sante.fr
Suivez-nous aussi sur Twitter @ARS_OC

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON 06 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 06 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr

Vigilance Orange canicule a compter du vendredi 27 juin à 12h

Permanence des Conseillers départementaux le vendredi 26 juin de 11h à 12h à la mairie

Conseil municipal le 7 juillet à 18h30 à la salle des mariages

Ordures ménagères : le nouveau schéma de collecte des déchets sera mis en place la semaine du 12 mai, le service collecte de la communauté de communes transmettra les informations très prochainement quant à l'utilisation des badges et au nouveau calendrier de collecte des bacs jaunes et gris. Pour toutes informations contacter le 04 67 96 16 27 ou collecte@cc-clermontais.fr

[Infos ici](#)

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai aura lieu à 11h devant le monument aux morts. Un verre de l'amitié suivra la cérémonie

Conseil municipal le lundi 2 juin à 18h30 à la salle des mariages

Réouverture du bar « Le Vissou » le 7 mai à partir de 17h. Le camion pizza sera présent sur le parking du bar.

Inauguration du sentier des mines

La commune inaugure le dimanche 18 mai à 12h30 un nouveau sentier de randonnée « le sentier des mines » au départ de la cave coopérative. Départs libre entre 9h30 et 10h et inauguration officielle à 12h30. Le Trail de l'Estabel aura lieu à cette même date.



Job d'été :

La commune recherche des jeunes cabriérois étudiants pour un emploi saisonnier en juillet et août (contrats de 15 jours) au sein des services techniques de la mairie. Cv et LM à envoyer à la mairie avant le 23 mai. Plus d'infos a contact@cabrieres.fr

Secrétariat de mairie : fermeture exceptionnelle

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement **fermé mercredi 16 et vendredi 18 avril**.

Vous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

Collecte des déchets – bacs jaunes et badges d'accès

Le service collecte de la Communauté de communes du Clermontais est en charge de la distribution des bacs jaunes et badges d'accès aux colonnes.

A ce jour, aucune date de démarrage du nouveau système de collecte n'a été communiquée. Le service collecte de la CCC nous en informera prochainement.

Toute question ou difficulté doit être directement traitée avec le service collecte : 04 67 96 16 27

Gestion des containers et collecte des déchets

Nous vous rappelons que nous sommes tous tenus de **ne laisser les containers gris et verts que le temps nécessaire à la collecte des déchets.**

Pour rappel, l'usager assure par ses propres moyens le **portage du bac au point de regroupement la veille du jour prévu pour la collecte des déchets concernés, à partir de 16 heures, et le récupère dans la journée de ce passage au plus tard à 20 heures.**

En cas d'infractions à cette règle, le service collecte de la Communauté de communes est habilité à saisir les bacs, voire à sanctionner les propriétaires concernés par l'établissement d'une contravention.

Merci de nous aider à garder notre village propre et agréable.

Pour rappel vous trouverez ci-joint le calendrier de collecte sur la commune de Cabrières. Merci de vous y référer.

Médiathèque de Cabrières : horaires de vacances

La médiathèque de Cabrières passe en **horaires de vacances du vendredi 11 au dimanche 27 avril mais attention des modifications sont nécessaires.**

Rappel des horaires pour les quinze jours à venir :

Samedi 12/04 : fermé

Lundi 14/04 : accueil de 16h-18h

Mardi 15/04 : accueil de 9h-12h et de 16h-18h

Mercredi 16/04 : fermé

Samedi 19/04 : fermé

Lundi 21/04 : fermé (lundi de Pâques)

Mardi 22/04 : accueil de 9h-12h et de 16h-18h

Mercredi 23/04 : accueil de 9h-12h

Samedi 26/04 : fermé

> Plus d'infos : 04 67 96 73 20 – mediatheque@cabrieres.fr – Facebook : [mediathequeCabrieres34](https://www.facebook.com/mediathequeCabrieres34)

Déjections animales

Nous vous rappelons que **le propriétaire qui laisse les déjections de son animal, quel qu'il soit, sur la voie publique, y compris les espaces verts, encourt une amende de 135 €.**

Plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34877>

Face aux nombreux problèmes en la matière, la municipalité va renforcer les contrôles afin que chacun puisse marcher tranquillement sur le territoire de la commune.

22 avril : Grand Site- ramassage des déchets, , rives du lac Clermont l'Hérault

Le Grand Site organise une session ramassage bénévole des déchets abandonnés sur les rives de Clermont l'Hérault, mardi 22 avril (matinée, pendant les vacances scolaires), aux côtés notamment de Croix Rouge Insertion.

Cette animation s'inscrit dans le cadre des Rencontres du Grand Site et de l'opération « Paysages sans emballage » portée par le SMGS (nettoyage des berges du lac et sensibilisation des publics).

La médiathèque ouvrira à 16h30 ce lundi 7 avril

L'agence postale communale sera exceptionnellement fermée lundi 7 avril

Rue du Mas de Rigaud : modification temporaire du point de rassemblement des containers

En conséquence des travaux actuellement réalisés, nous invitons tous les résidents de la rue du Mas de Rigaud à rassembler leurs containers aux **PR situés rue de la Crouzette ou chemin de la Coumbo.**

Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

Gestion des containers et collecte des déchets

Nous vous rappelons que nous sommes tous tenus de **ne laisser les containers gris et verts que le temps nécessaire à la collecte des déchets.**

Pour rappel, l'usager assure par ses propres moyens le **portage du bac au point de regroupement la veille du jour prévu pour la collecte des déchets concernés, à partir de 16 heures, et le récupère dans la journée de ce passage au plus tard à 20 heures.**

En cas d'infractions à cette règle, le service collecte de la Communauté de communes est habilité à saisir les bacs, voire à sanctionner les propriétaires concernés par l'établissement d'une contravention.

Merci de nous aider à garder notre village propre et agréable.

Stationnement

Nous vous rappelons que l'article R417-11 du Code de la Route **interdit le stationnement sur un trottoir**, car il gêne la circulation des piétons et les contraint à marcher sur la route, une action dangereuse pouvant provoquer de nombreux accidents.

Nous vous rappelons également que **le stationnement est uniquement autorisé sur les emplacements matérialisés et spécifiquement prévus à cet effet.**

Un stationnement en dehors des emplacements délimités au sol peut être sanctionné par une contravention d'un montant de 35 €.

Entretien végétation à proximité du domaine public

Nous vous rappelons que les riverains doivent obligatoirement **élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie)**.

Médiathèque de Cabrières : fermeture exceptionnelle

La médiathèque de Cabrières sera **exceptionnellement fermée aux lecteurs mercredi 26 mars** afin d'accueillir un spectacle.

Vous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

Travaux : En raison des travaux d'enfouissement des réseaux rues du Mas de Rigaud, rue de la place, ruisseau du Bayle et chemin de la Couombo, la circulation est interdite dans ses rues durant les travaux et en fonction de l'avancée de ceux-ci. Concernant le ramassage des ordures ménagères, le PR du Trescol est transféré au croisement du parking de la Crouzette et de la route de Valmascle ou sur la place de la République ou en haut du chemin de la Couombo.

28/02 : permanence cantonale

Les **Conseillers Départementaux du canton de Mèze** tiendront une permanence en mairie de Cabrières le **vendredi 28 février de 11h à 12h**.

Renseignements : 04 67 67 60 73

Rentrée scolaire 2025-2026 : Inscriptions

Vous pouvez dès à présent **inscrire votre enfant à l'école de Cabrières pour la rentrée 2025-2026**.

Pour cela merci de passer en mairie munie pièces suivantes :

- Livret de famille,
- Justificatif de domicile,
- Carnet de santé de votre enfant
- Attestation d'assurance scolaire

-

Le magazine de la Communauté de communes disponible

Le 8ème numéro est sorti ! Une plongée immersive « Au cœur de votre Interco » pour découvrir les actions phares de l'intercommunalité !

Le magazine est disponible en ligne, en mairie et à la médiathèque.

Toutes les infos utiles sur notre site internet : <https://www.cc-clermontais.fr/actualites/magazine-8/>

11/02 : Travaux rue de la place, rue du Mas de Rigaud et chemin de la Couombo

Les travaux de dissimulation du réseau électrique rue de la place, rue du Mas de Rigaud et chemin de la Couombo doivent débuter demain impactant la circulation et le stationnement sur ces voies : **la circulation et la stationnement seront interdits à compter de mardi 11 février.**

Le chantier sera réalisé par tranches afin de minimiser autant que possible les difficultés des riverains.

De même, afin stocker du matériel nécessaire à ce chantier, **le stationnement sera interdit sur la place de la liberté.**

Conscients des problèmes engendrés, nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

Collecte : impact des travaux de dissimulation du réseau électrique

Les travaux entrepris rue de la place, rue du Mas de Rigaud et chemin de la Couombo vont impacter le ramassage de déchets.

N'ayant pas à cette heure eu de retour du service collecte sur les adaptations à mettre en place, **nous recommandons aux riverains des rue de la place, rue du Mas de Rigaud et chemin de la Couombo de rassembler leurs containers aux points de rassemblement (PR) situés en dehors de la zone des travaux (place de la liberté, place de la République ou à l'angle avec la route de Valmascle).**

Les conditions de collecte évolueront au gré de l'avancée du chantier, nous vous tiendrons informés au fur et à mesure des informations qui nous seront transmises.

12/10 : Modification temporaire de stationnement avenue de Clermont

Mercredi 12 février 2025, de 8h00 à 12h au plus tard, le stationnement sera interdit du numéro 31 au numéro 35 de l'avenue de Clermont afin de permettre le stationnement temporaire d'un camion de livraison.

Merci pour votre compréhension et votre aide.

Déjections canines

Nous vous rappelons que **le propriétaire qui laisse les déjections de son animal sur la voie publique, y compris les espaces verts, encourt une amende de 135 €.**

Plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34877>

Face aux nombre de problèmes en la matière, la municipalité va renforcer les contrôles afin que chacun puisse marcher tranquillement sur le territoire de la commune.

11/02 : Lire c'est bon pour les bébés

Lectures, comptines & jeux de doigts pour les tout-petits. En partenariat avec le Relais Petite Enfance du Salagou Cœur d'Hérault..

> mardi 11 février à 10h-11h, médiathèque

Sur inscription : 04 67 96 73 20 – mediatheque@cabrieres.fr – Facebook : [mediathequeCabrieres34](https://www.facebook.com/mediathequeCabrieres34)

11/02 – 18h : Ciné surprise jeunesse « Aventure & amitié »

A partir de 6 -7 ans.

Projection d'un **film d'animation jeunesse multi-primé sur le thème de l'amitié et de l'aventure.**

Michael a 11 ans lorsqu'il échoue sur une île. Déserte ? Un mystérieux inconnu vient à son secours et lui ouvre les portes de son royaume. Mais leur faudra unir leurs forces pour sauver ce paradis...

> Médiathèque : **mardi 11 février, 18h – 19h30**

12/02 – 10h : Atelier peinture au pochoir avec Perrine Boyer, illustratrice

Adultes & enfants partir de 7 ans.

Venez découvrir le travail de l'illustratrice Perrine Boyer et vous essayer à la technique de la peinture au pochoir à travers la composition d'un décor végétal.

A cette occasion, venez découvrir la fresque que l'artiste a réalisée dans votre médiathèque !

> **mercredi 12 février, 10h**

Sur inscription : 04 67 96 73 20 – mediatheque@cabrieres.fr ou <https://urlr.me/CfnjqM>

14/02 : Vente de gâteaux

L'association des parents d'élèves de Cabrières vous proposent une **vente de gâteaux vendredi 14 février à 16h30 devant l'école**.

Tous les fonds récoltés serviront à financer les projets de l'école

CAUE : conseils aux particuliers

Vous avez un projets de construction, de rénovation ou d'extension ? Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault vous propose de prendre rendez-vous afin de bénéficier d'un entretien avec l'un de ces architecte.

Plus d'infos sur www.caue34.fr

Plan de rénovation des façade Vous vivez en cœur de village ? Si vous êtes propriétaire, copropriétaire ou locataire et que votre façade fait partie des linéaires présélectionnés, vous pouvez bénéficier d'une aide financière à la rénovation.

Propriétaires, copropriétaires et même locataires (avec accord de leurs propriétaires), peuvent bénéficier de cette aide attribuée d'une part par la Communauté de communes et d'autre part par la commune où se situe le bien immobilier.

Si l'aide à la rénovation des façades n'est soumise à **aucune condition de revenus**, certains impératifs sont toutefois à prendre en compte.

En effet, **seules les façades identifiées sur les linéaires mentionnés dans les plans mis à disposition sur le site de la Communauté de communes pourront faire l'objet de la subvention**, y compris les devantures commerciales, si elles sont intégrées dans une réfection totale de la façade.

> Plus d'infos : <https://www.cc-clermontais.fr/un-territoire-de-service/urbanisme/plan-renovation-facades/> – 09 71 00 29 93 – service.habitat@cc-clermontais.fr

Rue du mas de Gausset : circulation interdite le 04/02

Pour cause de travaux, la **circulation sera interdite rue du Mas de Gausset, via la rue de l'église, le mardi 4 février de 8h à 18h au plus tard.**

Nous invitons les riverains à utiliser les parkings à proximité dès le lundi soir afin d'éviter les désagréments.

-

Mercredi 5 février : réunion publique

Myriam Gairaud, Maire de Cabrières, et le Conseil municipal vous convient à une **réunion publique le mercredi 5 février à 18h30 à la salle des fêtes** afin de faire un bilan des actions communales entre 2022 et 2024, d'évoquer les projets et de répondre à vos questions.

Gestion des bacs et collecte des déchets

Nous vous rappelons que nous sommes tous tenus de **ne laisser les containers gris et verts que le temps nécessaire à la collecte des déchets**.

Pour rappel, l'usager assure par ses propres moyens le **portage du bac au point de regroupement la veille du jour prévu pour la collecte des déchets concernés, à partir de 16 heures, et le récupère dans la journée de ce passage au plus tard à 20 heures**.

En cas d'infractions à cette règle, le service collecte de la Communauté de communes est habilité à saisir les bacs, voire à sanctionner les propriétaires concernés par l'établissement d'une contravention.

Merci de nous aider à garder notre village propre et agréable.

Stationnement

Nous vous rappelons que l'article R417-11 du Code de la Route **interdit le stationnement sur un trottoir**, car il gêne la circulation des piétons et les constraint à marcher sur la route, une action dangereuse pouvant provoquer de nombreux accidents.

Nous vous rappelons également que **le stationnement est uniquement autorisé sur les emplacements matérialisés et spécifiquement prévus à cet effet**.

Un stationnement en dehors des emplacements délimités au sol peut être sanctionné par une contravention d'un montant de 35 €.

Entretien végétation à proximité du domaine public

Nous vous rappelons que les riverains doivent obligatoirement **élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie)**.

Médiathèque de Cabrières : programme des animations

En février à la médiathèque :

01/02 : Atelier **bébés chanteurs**

05/02 : « Aujourd'hui je suis... » temps de **lecture et atelier créatif jeunesse**

07/02 : **Soirée rétro-gaming**

11/02 : **Lire c'est bon pour les bébés**, accueil des 0 – 3 ans

11/02 : **Ciné surprise** sur le thème de l'aventure et de l'amitié à partir de 6 ans

12/02 : **Atelier découverte de la peinture au pochoir avec Perrine Boyer, illustratrice**

14/02 : **Club lecture**

19/02 : **Temps jeux** avec l'association Homo Ludens

Les places sont souvent limitées : pensez à réserver !

> Plus d'infos ci-joint et auprès de la médiathèque : 04 67 96 73 20 – mediatheque@cabrieres.fr – Facebook : [mediathequeCabrieres34](https://www.facebook.com/mediathequeCabrieres34)

11/25 ans : Les Check Tes Loisirs reviennent et baissent leur tarif !

Les **carnets Check Tes Loisirs** sont de retour pour les vacances d'hiver et baissent leur tarif, passant de 5 à 4€ !

Disponibles durant les prochaines vacances, du 15 février au 2 mars 2025, les Check Tes Loisirs sont **en vente à partir du lundi 3 février pour les 11-25 ans du territoire** !

> Plus d'informations ci-joint et auprès de l'Espace Jeunesse de la Communauté de communes : 04 67 88 22 24 – e.dombres@cc-clermontais.fr

Passe ton BAFA avec la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault !

La Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault organise une **session de formation générale au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) du 20 au 27 avril 2025.**

Date limite d'inscription : 28 février 2025

> Plus d'informations ci-joint et auprès de l'Espace Jeunesse de la Communauté de communes : 04 67 88 22 24 – e.dombres@cc-clermontais.fr

Nuit de la lecture à la médiathèque le vendredi 24 janvier à 18h30



Réunion publique de bilan de mandat 2022-2024 le mercredi 5 février 2025 à 18h30 à la salle des fêtes

Secrétariat de mairie : modification temporaire des horaires d'ouverture

A compter du lundi 6 janvier 2025 et jusqu'à fin mars 2025, le secrétariat de mairie sera fermé les lundis après-midi.

Nous vous accueilleront donc aux jours et horaires suivants :

lundi : 8h30 – 12h30

mercredi : 13h30 – 16h30

vendredi : 8h30 – 12h30

Fermé les mardis et jeudis.

Merci pour votre compréhension.



Mme le Maire et le Conseil municipal vous souhaitent une bonne année 2025

Samedi 11 janvier : vœux du Maire

Myriam Gairaud, Maire de Cabrières, et le Conseil municipal vous convient à la cérémonie des vœux **samedi 11 janvier à 18h30 à la salle des fêtes**.

Point collecte sapins

A compter du lundi 6 janvier, **un point de collecte sapin sera mis en place rue de la rivière à proximité de l'atelier municipal**.

Merci de déposer votre sapin à l'emplacement réservé à cet effet.

Médiathèque de Cabrières : programme janvier – février

Découvrez le programme de la médiathèque !

Programme janvier-février 2025

Toutes les animations proposée en janvier et février 2025 y sont détaillées.

Comme toujours, les places sont souvent limitées : pensez à réserver !

> 04 67 96 73 20 – mediatheque@cabrieres.fr

Facebook : [mediathequeCabrieres34](https://www.facebook.com/mediathequeCabrieres34)

Séjour ski pour les ados du Salagou Cœur d'Hérault

Cette année encore, le service Jeunesse de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault invite les ados de 11 à 17 ans à dévaler les pistes enneigées pour les vacances de Février !

C'est à la station Réallon dans les Hautes-Alpes que les jeunes sont attendus du 24 au 28 février 2025.

> Plus d'informations par mail à pole.ados@cc-clermontais.fr ou par téléphone : 06 79 85 18 65

Cérémonie des voeux à la population : Elle se déroulera à la salle des fêtes le samedi 11 janvier 2025 à 18h30 à la salle des fêtes.

Réunion publique : Une réunion publique de bilan de mandat 2022-2024 aura lieu à la salle des fêtes le mercredi 5 février à 18h30.

Vente de 2 terrains

La Commune de Cabrières vend deux (2) terrains constructibles viabilisés :

– terrain n° 1 : 1 085 m²

– terrain n°2 : 988 m

Informations uniquement par email : contact@cabrieres.fr

Appartement à louer

La Commune de Cabrières met en location un appartement à compter du 1^{er} janvier 2025.

Surface : 52 m². 3 pièces, cuisine, salle d'eau. Loyer : 467 €

Informations uniquement par email : contact@cabrieres.fr